

Entre Gadeau et Gamaye

PLASSAC

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PLASSAC - AVRIL 2013

N° 87

Culture en
Haute Gironde

p.4

La commune
s'embellit

p.5

Le Dossier :
Le Budget
communal

p.6

« Variations pour un chœur »
par la chorale Jaufré Rudel
à l'Église de Plassac le 7 avril

Photo : Christian MICHEL





Chères Plassacaises, Chers Plassacais,

Avec cette édition, vous allez retrouver comme tous les ans le budget et vous verrez que nous avons décidé de ne pas augmenter les taxes.

Dans les nouveautés, les bacs jaunes qui seront disponibles début juin : lisez bien les consignes qui accompagnent le journal, afin de les récupérer.

Ce premier trimestre a été consacré en particulier aux rythmes scolaires. Cette mise en place demande beaucoup de simulations, du personnel qualifié, des encadrants, et bien sûr tout cela a un coût.

Après avoir rencontré les enseignantes, les représentants des parents d'élèves, la communauté des communes, nous avons pris la décision de reporter cette réforme à la rentrée 2014, en sachant qu'à Plassac, l'école multi-activités est déjà en place depuis plusieurs années mais uniquement pour les élèves âgés de 6 à 11 ans.

Nous allons enfin refaire certaines routes dès le printemps. Vous savez que cela me tenait à cœur mais nous étions dans l'attente des subventions. L'appel d'offre a été relancé et l'entreprise SCREG a été retenue.

Le PLU nous mobilise toujours autant et nous vous préviendrons pour la prochaine réunion publique.

Afin de répondre à une demande récurrente sur la sécurité dans le bourg, nous allons installer 2 radars pédagogiques afin d'alerter les conducteurs sur leur vitesse et ainsi les sensibiliser.

J'espère que cela aura un impact sur les conducteurs irrespectueux.

Comme les autres années, avec les beaux jours, les activités ludiques comme la sortie vélo, les fêtes organisées par les associations, auront lieu et souhaitons que le tout se fasse avec un soleil radieux.

Bonne lecture à tous.

Martine GOUTTE
Maire de Plassac

L'école à Paris !

Maîtresse Florine l'avait dit :

« pour financer le voyage scolaire à Paris du 22 au 25 avril prochain, il va falloir trouver de l'argent ». Le coût total de ce voyage étant d'environ 7.000 €.

Qu'à cela ne tienne ! Quelques parents d'élèves, emmenés par Jean-Luc GERMAIN, ont décidé d'organiser une « soirée-concert » au profit de l'école le 23 février.

À l'intérieur de la salle, la foule s'est précipitée sur la restauration et la buvette, pouvant même profiter d'une dégustation de vin proposée par Sylvie GERMAIN, du Château Maine Gazin. Et comme les groupes qui se sont succédés sur la scène ont « assuré grave », l'ambiance est vite montée d'un cran... Après le passage de PAD'LEZARD, le groupe de Jean-Luc GERMAIN, une formation de jeunes lycéens blayais s'est lancée dans le grand bain. FAR & HIGH, c'est le nom de cette toute nouvelle formation que l'on reverra bientôt, c'est certain. Une agréable soirée pour laquelle le public est venu en nombre.

Avec une subvention municipale exceptionnelle, avec la vente de cartes ou d'objets pour Noël et avec une aide allouée par les « Intrépides en Culottes Courtes », le budget espéré aura pu être équilibré.

Infos PLU

Au rythme de nombreuses réunions mensuelles, la démarche d'élaboration du plan local d'urbanisme se poursuit.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu en Conseil municipal à plusieurs reprises. Il fait l'objet d'un document de travail résumant les grandes réflexions à mener : la préservation des qualités paysagères, environnementales et patrimoniales de notre commune, les objectifs de développement urbain pour les années à venir (...) Ce document, qui peut encore évoluer, sera prochainement présenté aux personnes concernées associées : gestionnaires de réseaux, communes limitrophes, services administratifs, syndicats ...) Nous vous rappelons que ce document est consultable en Mairie. N'hésitez pas à venir et à apporter vos idées. **Le PLU est l'affaire de tous...**





Repas des Aînés

On ne change pas une formule gagnante. Avec M. GODINEAU au fourneau et avec TOTO à l'accordéon, la réussite de la manifestation est garantie. De fait, la petite centaine de personnes présentes pour le traditionnel repas offert par la Municipalité en ce dimanche 20 janvier n'a pas regretté son déplacement.

Le repas fut excellent et la bonne ambiance assurée jusqu'en début de soirée. Certains convives n'ont quitté la salle qu'à la nuit tombée et ont même suggéré d'organiser ce repas... une fois par mois ! Ben tiens !!!

Quid de la réforme des rythmes scolaires à l'école de Plassac ?

Cette réforme vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.



Un décret, publié le 26 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations locales seront possibles : étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin (sauf dérogation) ; journée de classe de 5 h 30 au plus ; demi-journée ne dépassant pas 3 h 30 ; pause méridienne de 1 h 30 au minimum. À titre d'exemple, l'ajout de 3 h de classe le mercredi matin permettra d'alléger les autres journées en moyenne de 45 minutes.

Pendant ce temps libéré, quelques activités pédagogiques complémentaires (APC) pourront être organisées par les enseignants : prise en charge d'élèves rencontrant des difficultés, accompagnement du travail personnel, séquences éducatives prévues dans le cadre du projet d'école. En dehors des APC, il appartiendra aux communes d'offrir aux élèves des activités périscolaires, sportives, culturelles ou artistiques, contribuant à développer leur épanouissement, leur éveil, leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Ainsi, la sortie de l'école restera fixée à 16 h 30 (à midi le mercredi). Un service de garderie sera encore offert après cet horaire (probablement jusqu'à 13 h, le mercredi).

Le Conseil municipal souhaite faire de son mieux pour mettre en œuvre cette réforme ; l'investissement demandé est certes conséquent (responsabilités nouvelles, dépenses supplémentaires de 10 000 à 15 000 €) mais prioritaire dès lors qu'il peut être bénéfique aux jeunes Plassacais. Toutefois, l'engagement de la mairie ne peut s'exprimer que dans la cohérence avec celui des autres partenaires : enseignants, parents d'élèves, mais également autres communes du canton associées au sein de la CCB (politique éducative territoriale, gestion du Centre de Loisirs Sans Hébergement...).

Après concertation, une enquête auprès des enseignants et des parents d'élèves plassacais a mis en évidence le souhait d'une application de la réforme à la rentrée 2014, le délai d'un an permettant de mieux réfléchir collectivement aux conditions de mise en œuvre et d'organiser plus sereinement les nouvelles activités.

Le même souhait a été exprimé par les délégués à la communauté de communes ; à ce niveau un groupe de travail a été mis en place pour examiner les nouvelles responsabilités et compétences intercommunales (en particulier élaboration d'un projet éducatif territorial en liaison avec l'IEN, inspecteur de la circonscription).

Agenda



Dimanche 5 mai
Randonnée vélo et pédestre.

Samedi 11 mai
Marathon de Blaye.

Du jeudi 30 mai au samedi 1^{er} juin
« Plassac en scène »
(festival de théâtre par les Ateliers du Mascaret).

Du jeudi 6 au jeudi 13 juin
Exposition des Reflets de l'Estuaire.

Vendredi 7 juin
> Vernissage exposition.
> Marché nocturne (ACCA).

Samedi 8 juin
Repas annuel des Rats de Cave.

Dimanche 9 juin
Vide-grenier (ACCA).

Mercredi 19 juin
Goûter des enfants des Ateliers du Mascaret.

Samedi 22 juin
Fête de la Musique avec marché nocturne.

Vendredi 28 juin
Kermesse de l'École.

Vendredi 5 juillet
Marché nocturne (ACCA).

Samedi 6 juillet
Soirée « Campagnarde » (ACCA).

Dimanche 7 juillet
Vide-grenier (ACCA).

Les échanges culturels de la Haute Gironde

Plassac a rendez-vous avec l'art durant les échanges culturels de Haute Gironde. Le Pays de la Haute Gironde organise le mardi 4 juin à 18 h une réunion publique visant à échanger autour des arts plastiques et visuels qui se déroulera à la salle des fêtes communale de Plassac.

Au programme :

18h-19h : Présentation de la reconstitution virtuelle en 3D de la villa gallo-romaine de Plassac.

19 h - 20 h : Ateliers débats autour de 3 thèmes :

- Peinture et sculpture, quels sont les moyens d'accéder à l'offre en Haute Gironde ?
- Photographie et vidéo, comment mettre en valeur les créations locales ?
- BD, illustrations et infographies, quelles pratiques en Haute Gironde ?

20 h - 20 h 30 : Restitution des débats

20 h 30 - 21 h : Apéro-musée avec une visite proposée par les Amis du Vieux Plassac.

Pour plus d'informations, contactez le Pays de la Haute Gironde
Tél. 05 57 42 68 90 - Mail : tic.culture@pays-hautegironde.fr
www.pays-hautegironde.fr

Nous vous attendons nombreux !



Notre port : 2 façons de le voir...

Le port est certainement le lieu le « plus touristique » de notre commune. Tous les week-end, aux beaux jours, les plaisanciers s'y retrouvent et des dizaines de promeneurs viennent s'y balader. D'ailleurs, une grande réflexion a été lancée pour « embellir » notre port avec une réfection de revêtement, des espaces verts, des places de stationnement matérialisées, une grande passerelle... etc

Depuis quelques temps, une oie s'y promène en toute liberté, suscitant surprise et joie des petits et des grands, donnant une image « authentique » à ce port.

Mais, parfois, le spectacle est moins engageant, comme en témoigne, par exemple, ce tas de ferraille volontairement abandonné pendant plusieurs semaines à la vue de tous...



HOMMAGE

Décès de Claude EMERI

Quelques jours avant le repas des Aînés, pour lequel il était tant attendu avec son épouse, Claude EMERI s'en est allé...

Claude EMERI est, en effet, décédé le 16 janvier dernier à Plassac où il a été inhumé. Attachant et discret, il ne passait pourtant pas inaperçu au volant de sa 2CV, son éternelle « casquette chinoise à étoile rouge » vissée sur la tête.

Quelle vie et quelle carrière ! Sa famille est originaire de Plassac. Son arrière grand-père était tonnelier dans notre commune et son père, capitaine au long cours. Claude EMERI naît au Bouscat en 1933. Il grandit à Saigon, son père étant devenu pilote du port. Il fait ensuite ses études à Bordeaux, mais vient régulièrement en vacances dans la maison familiale. Il est diplômé de l'Institut d'Études Politiques en 1955 et épouse Colette en 1958. 3 enfants naîtront rapidement.

Il obtient l'agrégation des universités en 1966. Sa carrière le conduit alors en Martinique jusqu'en 1970.

Puis, pendant 26 ans, il enseignera le droit public et la science politique à Bordeaux puis notamment à la Sorbonne. Il dirigera le centre d'analyse comparative des systèmes politiques. Ensuite, il enseignera en Guadeloupe.

Pendant sa « période bordelaise », il aura dispensé son savoir à quelques étudiants plassacais qui se souviennent encore qu'il citait toujours malicieusement la commune de Plassac pendant ses cours En 2005, retraité et installé définitivement à Plassac, il devient Juge de proximité au Tribunal d'Instance de Blaye.

Les hommages sont venus du monde entier. De l'avis général, c'est une personnalité « surprenante, drôle et brillante » qui nous a quittés... À son épouse et à sa famille, le Conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances.

Travaux d'embellissement de la commune

La commune de Plassac a effectué dernièrement des travaux de voirie, d'extension et de remplacement des réseaux ainsi que des interventions sur des bâtiments communaux. Passage en revue ci-dessous.

Travaux voirie

En mars, 1,4 km de fossés ont été curés et 400 m d'accotement ont été dérasés pour un montant de 4 700 €. Des travaux de « point à temps » (légère réfection de chaussée à chaque endroit dégradé) ont été réalisés sur les routes de la commune par la mise en place de 41 tonnes de lient et granulats pour un montant de 14 500 €. Par ailleurs, la remise en état complète de plusieurs voies communales sera réalisée dans le courant de l'été, pour plus de 100 000 €.

Extension des réseaux

Pour permettre la construction de maisons (sur des terrains constructibles) des extensions du réseau électrique pour un montant de 5 000 € et du réseau d'eau pour un montant de 9 980 € ont été nécessaires, dépenses restant à la charge de la commune. À la demande de la commune, mais à la charge du syndicat des eaux du Blayais pour un montant de 62 000 €, le remplacement de la canalisation d'eau de la rue Chardonnet a été réalisé. Enfin, une « étude diagnostique » de notre réseau d'assainissement est en cours pour un montant de 25 000 €.

Bâtiments

Au musée, le remplacement de 4 fenêtres de toit à été réalisé pour un montant de 5 000 € et une fenêtre sera prochainement remplacée pour un montant de 650 €. À la mairie, il sera procédé bientôt au changement de la porte d'entrée (arrière) pour un montant de 2 500 €. Par ailleurs, de nombreux travaux sont effectués par les Services Techniques, tels que la remise en état du mur de l'école, rue de la Taillande, des mises aux normes électriques suite aux visites d'organisme de contrôle, le remplacement des contreventements de l'auvent de la salle polyvalente, ainsi que de nombreux travaux d'entretien de natures diverses.



Sécurité et prévention des addictions

Le 7 février dernier à St-Genès-de-Blaye, s'est tenue une réunion d'information sur les addictions (notamment le cannabis) rassemblant les élus et les professionnels du territoire concernés par le sujet : l'occasion notamment de dresser un inventaire des différents organismes d'aide aux personnes en difficulté, jeunes ou moins jeunes ainsi qu'à leur entourage.

Spécial jeunes : le Point d'Accueil Écoute Jeune (PAEJ)

Espace de proximité qui a une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien et de médiation. Présence d'une psychologue, consultation gratuite sur RDV auprès des jeunes de 14 à 25 ans. Accueil libre, anonyme, et confidentiel. L'entourage des jeunes (familles) est accueilli également.

Adresses : Centre d'information et d'orientation (CIO)
9 rue Urbain-Albouy à Blaye - Le lundi après-midi. Mission locale Haute Gironde - 17 rue St Simon à Blaye, le Jeudi après-midi - Tél. 06 08 00 08 60.

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)

Consultation pour les consommateurs de 15 à 25 ans. Prise en charge par un éducateur spécialisé sur RDV. L'entourage peut également venir confier ses difficultés.
Lieu : CIO - 9 rue Urbain-Albouy, le mercredi de 14 h à 17 h. Tél : 06 29 22 17 02.

Service d'addictologie du centre hospitalier de la haute gironde

Le service assure l'accueil, l'écoute de la personne et de son entourage et prend en charge toutes les addictions.

Consultation du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sur rdv.
Adresse : 97 rue de l'Hôpital à Blaye - Tél. 05 57 33 45 16 et par mail : addictologie@chblaye.fr

Tous publics : le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

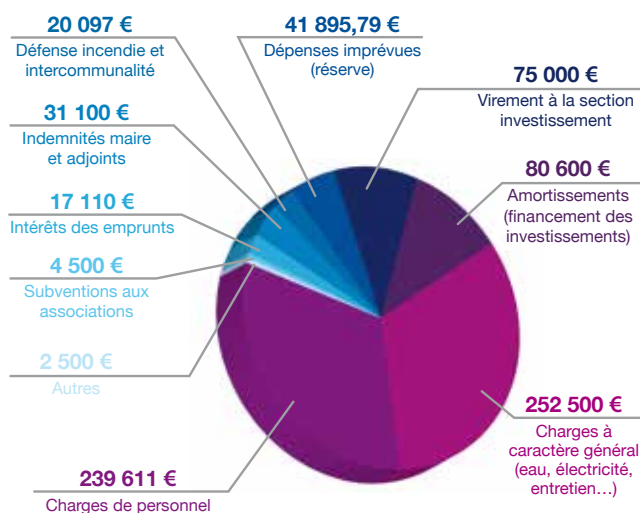
Centre médico-psycho-social : prise en charge, action de prévention, soins auprès des personnes présentant des conduites à risques ou des dépendances illicites (héroïne, cocaïne, cannabis) ou licites comme l'alcool ou le tabac.

Antenne ANPAA - MDSI de Blaye
Adresse : 2 rue de la Libération à Blaye
Tél. 05 57 42 02 28

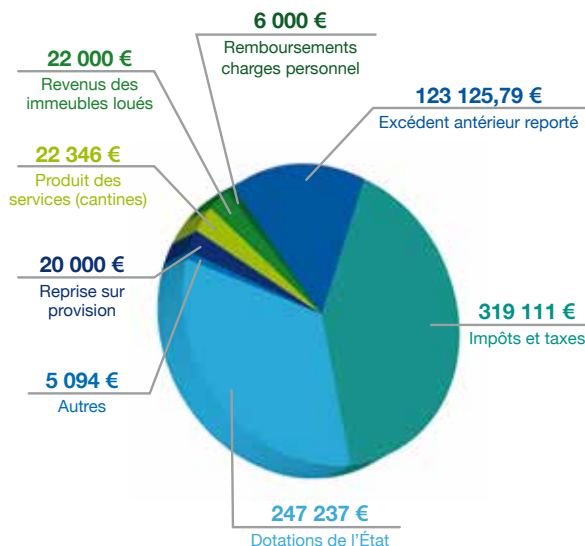
Budget municipal primitif 2013

Le Conseil municipal vient de valider le dernier budget de la mandature. La voirie a enfin la place qu'elle mérite dans ce budget : les revêtements des routes du Cassard, de Brignon, de Chardonnet et de la Vierge vont être refaits. Le bas de la rue de la Taillande (à l'angle de la rue du Chai) va être sécurisé avec un accès piéton en site propre pour accéder à l'école. Enfin l'aménagement de l'aire du Four à Chaux (sortie vers Blaye) sera complété par un nouveau revêtement de type bicouche calcaire.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2013 764 913,79 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2013 764 913,79 €



COMMENTAIRES

Vos élus ont débattu lors de la préparation budgétaire des services offerts à la population (administratif, technique, postal et scolaire) et des charges de personnel induites.

Un départ à la retraite est annoncé cette année, un autre pourrait intervenir l'année prochaine.

À la rentrée scolaire 2014-2015, les rythmes scolaires vont évoluer vers la semaine de 4 jours 1/2 : la collectivité devra alors prendre en charge plusieurs plages horaires.

Les horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale ont été abordés. Faut-il ouvrir l'après-midi et sur quelle plage horaire ?

Le recours à un « contrat d'avenir » est une option car il offre à un jeune une expérience et une formation.

Tous ces services ont un coût ! Il nous faudra donc faire des choix dans les mois qui viennent car à nouveau

cette année, nous ne toucherons pas au taux des taxes communales. Les efforts demandés à chacun au plan national sont déjà nombreux. Le budget municipal bénéficie déjà de l'augmentation des bases qui servent à calculer ce que l'on appelle communément « les impôts locaux ». Elles ont été augmentées par le législateur de 1,8 % cette année.

Ainsi entre 2012 et 2013, le produit perçu passera de 203 948 € à 209 116 €.

Bonne nouvelle, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères baisse de 18,91 % à 18,49 %.

Taxes communales 2011, 2012 et 2013

Taxe d'habitation : **8,91 %**

Taxe sur le foncier bâti : **13,19 %**

Taxe sur le foncier non bâti : **33,49 %**

Source des recettes :

Commune

Administrés

Institutionnels

Emprunt

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2013	
Bâtiments communaux	69 148,00 €
Achat maison Saquary, place du Rey	40 000,00 €
Maison des Associations (défense incendie)	7 153,00 €
Fenêtres de toit musée (changement)	5 005,00 €
*Appartement Place du Rey (rénovation totale)	15 905,00 €
*Agence Postale Communale (chauffage, sanitaires)	1 085,00 €
Groupe scolaire	50 317,00 €
Ravalement des préaux	16 210,00 €
Accès piéton en opération voirie	33 107,00 €
Banc, chaises et mini-ordinateur	1 000,00 €
Services techniques (ou divers matériels)	2 000,00 €
Voirie/Urbanisme	210 218,00 €
Travaux de voirie (Cassard, Chardonnet, Brignon, la Vierge, Ecole, Four à Chaux)	97 953,00 €
PLU (restant à payer)	30 650,00 €
Achat ou échanges de terrains, frais annexes	15 668,00 €
2 radars pédagogiques	5 000,00 €
Panneaux divers	2 000,00 €
Port rive gauche (enfouissement, éclairage)	41 211,00 €
Réseau d'électricité à la Croix de Fault Cœur et Petit Roque	9 000,00 €
Réseau d'eau à la Petite Roque	4 988,00 €
*Enfouissement entrée nord	13 748,00 €
Services administratifs	3 840,00 €
*Nouveau site internet www.plassac.fr	1 340,00 €
Divers	2 500,00 €
Amortissement de subventions	4 886,00 €
Remboursement du capital des emprunts	41 333,00 €
Dépenses imprévues	24 987,79 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	416 729,79 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2013	
Résultat reporté 2012	113 882,79 €
Virement de la section fonctionnement	75 000,00 €
Amortissements	80 600,00 €
Vente de matériels	4 000,00 €
Taxe d'aménagement perçue sur permis de construire	5 000,00 €
État reversement de TVA sur investissements 2012	22 000,00 €
Subventions d'investissement	95 846,00 €
Financement éclairage port (avance remboursable sur 10 ans)	20 401,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	416 729,79 €

*les lignes précédées d'un astérisque correspondent à des travaux réalisés en 2012 et restant à payer en 2013.

BUDGETS ANNEXES

Au risque de nous répéter, les budgets annexes (du port, de l'assainissement et du développement économique) s'équilibrent chacun avec leurs propres recettes.



PORT

Première étape concrète de la réhabilitation de la place, la rive droite devrait accueillir cette année une passerelle partant de l'écluse, reliant la vingtaine de pontons d'accès aux bateaux et se terminant en bord d'estuaire par une terrasse belvédère.

Sur la rive gauche, ERDF et le syndicat d'électrification ont retenu pour 2013 la commune dans leur programme d'enfouissement du réseau. La réflexion sur l'aménagement global de la place est relancée.

Messieurs Guillaume LAIZÉ et Christophe BROICHOT, architectes paysagistes, nous accompagnent dans cette démarche.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La dernière annuité d'emprunt de la boulangerie a été payée en début d'année... Et la première du salon de coiffure aussi. Lentement mais sûrement, nous redonnons vie à la place du Rey. À travers l'acquisition de l'ancienne maison Saquary, une majorité du Conseil municipal a voulu que la commune réalise cette réserve foncière. Laissons nous le temps de donner vie à de nouveaux projets !

BUREAU À LOUER

À louer à Plassac (Place du Rey) un local de 22 m² à usage de bureau, refait à neuf, climatisé et comprenant une entrée (pouvant servir de salle d'attente), une pièce principale et des toilettes. Le tout accessible aux personnes à mobilité réduite. Loyer mensuel 200 € H.T. Disponibilité immédiate. S'adresser en mairie.



ASSAINISSEMENT

Notre réseau a été créé au début des années 80... Si loin, si proche ! Nous venons d'engager une étude diagnostique de notre réseau d'assainissement afin de :

- connaître son état exact,
- obtenir la cartographie complète, la mise à jour de l'ensemble du réseau et le dénombrement des branchements,
- disposer si nécessaire de proposition d'interventions pour corriger les défauts relevés.

Le prix du service reste inchangé avec une part fixe s'élevant à 15 € H.T. et une part variable à 1 € H.T. par m³ d'eau consommé.



Vers les Amériques et au-delà...

Le 4 juillet 2011, Sandra et Frédéric CHARLES emmenaient leurs 3 enfants pour un périple de 19 mois sur le continent américain en camping-car. Ils sont rentrés le samedi 2 février 2013. Une aventure exceptionnelle qu'il nous paraissait intéressant de retracer dans notre journal municipal. En effet, Nino (10 ans) et Looka (6 ans) sont scolarisés à l'Ecole de Plassac. Thais (14 ans), l'aîné, y a fait toute sa scolarité. Francis BOUSSARD s'est déplacé au domicile de nos voyageurs pour recueillir leurs impressions.

F.B. : Qui a eu cette idée folle ?

Nino : Je crois que c'est Maman mais on a bien vu que Papa était d'accord. Ils nous ont expliqué qu'ils voulaient vivre une expérience familiale hors du commun et découvrir le continent américain avec ses paysages, ses cultures...

F.B. : Combien de pays avez-vous traversé ?

Thais : Nous avons traversé 16 pays : le Canada, les Etats-Unis, le Mexique, le Belize, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Costa-Rica, Panama, la Colombie, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, l'Argentine, le Chili et le Brésil.

Nino : Nous sommes allés jusqu'à Ushuaia, tout au bas de l'Amérique du Sud. Au total, nous avons parcouru 68 000 km.

F.B. : Quels sont les pays que vous avez préférés et pourquoi ?

Nino : le Canada, pour ses paysages et ses grands espaces, le Mexique pour les pyramides et la nourriture et le Costa-Rica pour ses plages.

Looka : J'ai bien aimé aussi les Etats-Unis pour les montagnes et les forêts, l'Argentine pour sa bonne viande et le Brésil où nous avons visité un joli parc naturel avec beaucoup d'oiseaux.

F.B. : Avez-vous rencontré d'autres familles qui faisaient un voyage identique au vôtre ?

Thais : Nous avons rencontré beaucoup d'autres voyageurs. En général, les familles sont françaises car la France est l'un des seuls pays à avoir mis en place un système de cours par correspondance (le CNED). Dans plusieurs pays, un tel voyage avec des enfants est même impossible.

F.B. : Dans quels pays avez-vous trouvé les habitants les plus accueillants ?

Nino : En règle générale, on a été bien reçu partout mais c'est sûrement aux Etats-Unis que l'on a rencontré les personnes les moins agréables...

F.B. : Quels sont les plats les plus curieux que vous ayez dégustés ?

Nino : J'ai goûté de la poutine au Canada. Ce sont des frites avec une sauce au fromage. C'est bon, mais c'est un peu trop nourrissant.

Looka : Au Mexique, on mangeait du « Mollé », c'est-à-dire de la viande avec une sauce au chocolat et avec des épices.

Thais : Au Mexique, Papa a bu de la Tequila assez souvent... Il a mangé des sauterelles grillées aussi. Au Pérou, il a voulu goûter du cochon d'Inde grillé car c'est un vrai plat de fête mais Maman n'a pas voulu...

F.B. : Quels sont les plus beaux monuments que vous ayez visités ?

Looka : C'est sûrement le Machu Pichu au Pérou. C'est une vieille ville inca dans la montagne. J'ai bien aimé aussi les chutes du Niagara et les chutes d'Iguazu en Argentine.

Nino : Il y a aussi la ville de Tikal au Guatemala, une ancienne cité inca. C'est splendide. Et puis, les pyramides au Mexique.

F.B. : Pouvez-vous me raconter vos aventures les plus amusantes ?

Thais : C'est difficile d'en retenir une parmi d'autres, mais il faut reconnaître que voir un prêtre mexicain vouloir absolument bénir notre camping-car était vraiment bizarre...

F.B. : Qu'avez-vous appris des modes de vie des gens que vous avez rencontrés ?

Nino : On a souvent rencontré des gens très pauvres, vivant dans des conditions très difficiles. Mais, c'était bien souvent les gens les plus gentils. En Bolivie ou au Nicaragua, les enfants souvent ne vont pas à l'école et travaillent même dans des mines à 11 ans...

F.B. : D'une manière générale, êtes vous prêts à repartir ?

Nino : Je crois bien que Papa et Maman voudraient repartir bientôt... sûrement en Asie...

F.B. : Où peut-on suivre vos aventures ?

Thais : Nous avons raconté nos aventures presque au jour le jour. Et l'on peut suivre tout notre voyage sur le site suivant : www.vers-les-ameriques-et-au-dela.com/Blog





Les Amis du Vieux Plassac

L'assemblée générale des Amis du Vieux Plassac s'est tenue le 16 mars dernier dans la salle polyvalente.

Bilan de l'année 2012

La saison touristique a été très moyenne et en net retrait par rapport à 2011. Tous les sites en Gironde ont connu la même diminution, ainsi que l'a confirmé l'Office de Tourisme de Blaye lors de la présentation du bilan cantonal. Les raisons sont difficiles à appréhender mais les conditions météorologiques de l'été, les quatre week-ends électoraux et la morosité ambiante ont contribué à cette perte de fréquentation ; ajoutons à cela la fermeture du site en cours de restauration. Les animations pédagogiques en direction du public scolaire organisées par le Conseil Général de la Gironde ont connu le même succès que les années précédentes.

En 2012 s'est déroulée la quatrième journée gallo-romaine. Elle a réuni une soixantaine de convives qui se sont retrouvés pour écouter une conférence de Didier Coquillas sur « les petits ports de l'estuaire dans l'Antiquité ».

Projets pour 2013

L'association a entrepris la rénovation de l'accueil du musée, avec un espace plus ouvert, un mobilier neuf. Les travaux ont été terminés pour l'ouverture de la saison le 1^{er} avril dernier. De nouveaux outils de communication sont en cours d'élaboration pour créer une identité visuelle (logo pour le musée, charte graphique, affiches, document de présentation).

D'autres travaux sont envisagés. Les panneaux de présentation didactiques vont être repris. Comment permettre aux visiteurs à mobilité réduite de connaître la richesse du mobilier archéologique présenté à l'étage ? Avec un diaporama comportant des images animées, des effets graphiques et des commentaires qui serait présenté dans l'espace audio-visuel.

Calendrier

- > **4 juin** : la commission culture du Pays organise une soirée sur les arts graphiques à Plassac. L'association en collaboration avec le Conseil Général présentera la restitution virtuelle de la villa, restitution qui illustre parfaitement l'apport de ces arts à l'archéologie.
- > **8 septembre** : En lien avec « le Théâtre du Mascaret » et « les Chantiers de Blaye et de l'Estuaire » une déambulation se déroulera sur le site avec lecture de textes anciens.



Les Reflets de l'Estuaire

ATELIERS 2012/2013

- > **16 enfants et adolescents** suivent assidument les cours de Sabine Montès.
- > **45 adultes** assistent aux cours de Patricia Proust-Labeyrie dispensés en 3 ateliers.

EXPOSITIONS

- Au Couvent des Minimes, dans la Citadelle de Blaye, du 1^{er} au 12 mai.
Vernissage le 2 mai à 18 h 30.
Œuvres de l'atelier d'initiation à la création.
- Dans la salle du Conseil de la Mairie de Plassac, du 6 au 13 juin.
Vernissage le 7 juin à 18 h 30.
Œuvres de l'atelier « des travaux dirigés ».

CONCOURS

Le sujet commun à tous les élèves de Patricia Proust-Labeyrie est cette année : « Paysage aux formes géométriques ». Le résultat sera divulgué le mardi 28 mai 2013.

CONTACTS : Association 05 57 42 29 61 (messagerie) et 06 25 97 25 12 (enfants/ado) atelierlesrefletsdelestuaire@gmail.com <http://refletsdelestuaire-pagesperso-orange.fr>

Les Ateliers du Mascaret

« Plassac en scène » les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2013

- **Festival des Scolaires** :
Les jeudi 30 mai et vendredi 31 mai.
- **Soirée Café/Théâtre et accompagnement musical**
Elle se déroulera le vendredi 31 mai dès 19 h.
Repas sur réservation : 25 €
- **Rencontres jeunes/adultes**
Elle se dérouleront le samedi 1^{er} juin.

Pour toute information, vous pouvez contacter les Ateliers du Mascaret au 05 57 42 27 65.

Retrouvez ci-dessous les résumés des comptes-rendus des conseils municipaux. Leurs versions intégrales sont disponibles en Mairie et sur le site internet de la commune.

LUNDI 14 JANVIER 2013

1 - Acte de vente

Le Conseil accepte, à l'unanimité, de mandater un Notaire pour une rectification d'un acte de vente à Montuzet.

2 - Honoraires d'Avocat

Le Conseil valide, à la majorité, la désignation de Maître CHAPON, Avocat, pour défendre les intérêts de la commune dans le cadre d'une procédure en appel et accepte la fixation de ses honoraires à la somme de 2 000 €.



3 - Aide alimentaire aux Restos du Cœur

Le Conseil décide, à la majorité, d'attribuer une aide de 500 € aux Restos du Cœur sous forme de bons d'achat.

4 - Acceptation de chèque

Le Conseil accepte, à l'unanimité, l'encaissement d'un chèque de 214,85 € versé par la compagnie d'assurances au titre d'une indemnisation pour arrêt de travail d'un agent communal.

5 - Tarifs du Port

Le Conseil valide, à l'unanimité, les tarifs des emplacements du port qui restent les mêmes que l'an dernier.

6 - Dépenses d'investissement

Le Conseil accepte, à l'unanimité, l'acquisition de matériel informatique pour un montant total de 1 719,85 € TTC

7 - Demande de subventions

Le Conseil accepte, à l'unanimité, de formuler une demande de subvention au titre de la DDTR sur le projet de travaux de maçonnerie à la cantine scolaire évalués à 14 778,40 € TTC.

8 - Voyage scolaire

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention de 2 400 € pour l'organisation d'un voyage scolaire à Paris du 22 au 25 avril 2013.

9 - Vitesse

Évocation du problème de la vitesse excessive dans la commune et recherche de solutions.

LUNDI 11 FEVRIER 2013

1 - Budgets

Les comptes administratifs 2012 sont adoptés à la majorité.

Budget communal :

Fonctionnement : + 3 816,77 €
Investissement : + 64 885,65 €

Budget assainissement :

Exploitation : + 146 231,13 €
Investissement : - 138 921,82 €

Budget port :

Exploitation : + 5 319,01 €
Investissement : + 2 352,93 €

Budget développement économique :

Fonctionnement : + 3 521,26 €
Investissement : - 31 988,49 €

Mais solde des restes à réaliser au 31/12/2012 de + 48 969,29 €

Les comptes de gestion du Percepteur et les affectations de résultat sur l'exercice 2013 sont adoptés à la majorité.

M. le Percepteur souligne une situation financière satisfaisante avec, notamment, un report en fonctionnement sur le budget communal 2013 de 123 125,79 € et un endettement de la commune de 607 740 € en 2008 ramené à 406 844 € à la fin de l'exercice 2012.

Les budgets primitifs 2013 sont adoptés à la majorité comme suit :

Budget assainissement :

section d'exploitation équilibrée en recettes et dépenses à 52 371,81 €

Section d'investissement équilibrée en recettes et dépenses à 167 507,92 €

Budget port :

Section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses à 32 020,72 €

Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à 140 394,32 €

Budget développement économique :

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à 22 258,86 €

Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à 80 761,50 €

Le budget primitif 2013 du budget communal sera voté ultérieurement.



2 - Indemnités du nouveau Percepteur

Elles sont adoptées à la majorité.

3 - Local inter-associatif

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser à nouveau la location de cette salle aux particuliers.

4 - Tarifs communaux 2013

Le Conseil valide, à l'unanimité, les tarifs communaux 2013 du service de l'assainissement, de la cantine scolaire, de la garderie scolaire et du cimetière, lesquels restent inchangés.

5 - Subventions aux associations

Le Conseil valide, à l'unanimité, l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2013 pour un montant provisoire de 3 395 €.

6 - Redevance Occupation du Domaine Public

Le Conseil accepte, à l'unanimité, la fixation de cette redevance versée par France Télécom à 694,30 €.

7 - Dépenses d'investissement

Le Conseil décide, à la majorité, l'engagement d'une dépense de 37 000 € pour l'acquisition d'un immeuble situé Place du Rey et, à l'unanimité, l'engagement d'une dépense de 5 004,02 € pour des travaux de toiture au musée.

8 - Acceptation de chèque

Le Conseil accepte, à l'unanimité, le versement à la commune par la compagnie d'assurances d'une somme de 448,67 € au titre d'un arrêt de travail suite à accident.

9 - Diagnostic assainissement.

Le Conseil retient l'entreprise G2C pour cette étude pour un montant de 17 389,40 € HT pour la tranche ferme, outre certaines options éventuelles.

10 - Travaux

Le Conseil approuve l'engagement de travaux de réfection de voirie (point à temps) pour un montant de 14 411,80 €, de travaux de curage de fossé pour un montant de 4 697,65 € et de menuiserie pour un montant de 1 749,27 €.

11 - Rythmes scolaires

Évocation et étude du contenu de cette réforme pour décision à prendre ultérieurement.

12 - Enfouissement réseau électrique au Port

Le Conseil accepte de formaliser une demande de subvention au Syndicat d'Electrification pour le projet d'enfouissement de ce réseau dont le coût est évalué à 27 000 € HT.



LUNDI 11 MARS 2013

1 - Réforme des rythmes scolaires

Le Conseil décide, à l'unanimité, de reporter l'application de cette réforme à la rentrée scolaire 2014. Le jour de cours supplémentaire sera le mercredi matin.

2 - Plan Communal de Sauvegarde

Le Conseil valide, à l'unanimité, le contenu de ce Plan, chargé de définir les modalités d'action en cas de catastrophes naturelles, humaines ou technologiques.

3 - Diagnostic assainissement

Le Conseil confirme, à l'unanimité, le choix de l'entreprise G2C en définissant les éventuelles prestations supplémentaires.

4 - Autorisation de vendre du matériel communal

Le Conseil décide, à l'unanimité, de vendre à l'amiable du matériel communal inutilisé : 1 tracteur avec épareuse et 1 cuve à désherbant.

5 - Adhésion au Portail de Marchés Publics d'Aquitaine

Le Conseil décide, à l'unanimité, l'adhésion à ce Portail permettant de procéder à des appels d'offres par voie dématérialisée pour un coût annuel de 110 €.

6 - Dépenses d'investissement

Le Conseil décide, à l'unanimité, le versement de la somme de 1 554,80 € TTC au titre des honoraires dus à Mr ZARUBA pour la réflexion menée sur la maison des associations et décide, à l'unanimité, la commande de panneaux signalétiques auprès de l'entreprise SERI pour 1 855,21 € TTC.

7 - Port

Le Conseil retient, à la majorité, le cabinet LAIZE en qualité de Maître d'œuvre pour les aménagements du Port.

8 - CCB

Le Conseil débat de la réforme visant à réduire le nombre de délégués communautaires et s'inquiète devant la possibilité de voir le nombre de délégués de la commune passé de 3 à 1.



Tous au Jardin !

Les conseils avisés du spécialiste Dédé le Jardinier.

Avril : semer les melons, courrouilles, cornichons. A la floraison des lilas, plantez les pommes de terre de conservation. Semez les carottes, salades (frisée, scarole). Vous pouvez encore semer des fèves si ce n'est pas déjà fait.

Mai : mettez les tomates en place, les mottes à fleur de terre. Plantez des fraisiers remontants, des petits fruits : groseilliers à grappe, à maquereau, framboisiers, cassisiers. Semez en pleine terre en place les annuelles peu frileuses.

Juin : plantez les aubergines, piments poivrons et encore tomates. Repiquer les poireaux en recoupant les racines et les feuilles à 10 cm, les laisser sécher 1 jour ou 2 et plantez tous les 10 cm en enterrant la base.

Météo

Rappel des moyennes de température minimale et maximale et total des précipitations.

Mois	Année 2012			Année 2013		
Janvier	3°45	9°03	69 m/m	2°87	8°26	159 m/m
Février	-3°34	6°24	0 m/m	1°07	9°28	70 m/m
Mars	4°22	18°32	14 m/m	4°13	14°29	56 m/m

En février 2012 nous n'avons pas eu de pluie, mais de la neige !



Service et Dépannage informatique

Cédric ODIN : 06 61 15 03 21

15 ans d'expérience à votre service

- > Dépannage et maintenance informatique à domicile
- > Assemblage
- > Vente d'ordinateurs et de périphériques
- > Initiation à l'informatique
- > Installation et paramétrage internet

Numéros utiles

MAIRIE DE PLASSAC

7 allée de la Mairie BP 4 - 33393 Plassac

Contact : mairie@plassac.fr

Ouverture au public : le lundi de 10 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00 - Du mardi au vendredi de 10 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Permanence téléphonique : 05.57.42.07.05 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00. Fax 05.57.42.21.29

Photocopies : seules les photocopies nécessaires aux dossiers administratifs faits en Mairie sont effectuées gratuitement.

CANTINE SCOLAIRE

Prix du repas : 2,10 euros

GARDERIE SCOLAIRE

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 30. Prix : 0,55 euros/heure/enfant.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30. Tél. 05.57.42.14.43.

RAMASSAGE DES POUBELLES

Le lundi matin. Si le lundi est férié, le ramassage est avancé au samedi. Les sacs jaunes sont ramassés tous les 15 jours. Reportez-vous au calendrier distribué par la Mairie.

RAMASSAGE DE LA FERRAILLE

Le premier lundi de chaque mois. Si le lundi est férié, le ramassage a lieu le lundi suivant. Seule la ferraille est ramassée tout autre objet doit être déposé à la déchetterie de St Paul.

DÉCHETTERIE DE ST PAUL DE BLAYE

Déchetterie gratuite ouverte tous les jours sauf le dimanche du 1^{er} février au 31 octobre de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00. Du 2 novembre au 31 janvier de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00. Tél. 05.57.42.81.51.

Etat civil

NAISSANCES :

Camille GRENIER - née le 17/01/13
Soheil ELAHOUI-ZITOUNI
né le 9/03/2013

DÉCÈS :

Claude EMERI - 79 ans
Arlette ROSSELIN - 73 ans
Antoine BONACHE - 89 ans
Jeanne GUYOMARD - 83 ans
Jean-Paul CHAINTRIER - 96 ans
Régis CHAMBRET - 85 ans
Liane CEBALS - 93 ans